

# **PROGRAMME D'ACCÉLÉRATION 2008 – 2011**

## **PASSAGE À LA VITESSE SUPÉRIEURE**

Maastricht, septembre 2008

**CONSEIL CONSULTATIF DU PROGRAMME D'ACCÉLÉRATION**

**PROGRAMME D'ACCÉLÉRATION**

**2008  
2011**

## SOMMAIRE

Avant-propos		4
Un nouveau Programme d'accélération		7
Introduction		8
I	Concentration et imbrication	10
II	Pôle Santé	16
	Moteur de croissance 1	19
	<i>Soins de santé de haut niveau</i>	
	1.1 European Cardiovascular Center	19
	1.2 Diagnostic et traitement du cancer	21
	1.3 Maladies chroniques	22
	Potentiel de croissance 1	24
	<i>Toxicogenomics</i>	
	Potentiel de croissance 2	25
	<i>High Field Brain Imaging</i>	
III	Pôle Matériaux chimiques et Énergie	26
	Moteur de croissance 2	28
	<i>Systèmes d'énergie solaire</i>	
	Moteur de croissance 3	31
	<i>Research &amp; Business Campus</i>	
IV	Pôle Agroalimentaire	34
	Moteur de croissance 4	36
	<i>Horticulture vivrière</i>	
V	Facteurs de succès déterminants	40
	PME sans frontières : pépinière et filet de sécurité	40
	Valorisation sociale et économique des connaissances	42
	Développement et maintien des talents	43
	Soutien des pouvoirs publics	44
	<i>Conseil consultatif</i>	46
	<i>Bibliographie</i>	47
	<i>Achevé d'imprimer</i>	48

## AVANT-PROPOS

### Herman Vrehen

Président du Conseil consultatif du programme d'accélération du Limbourg

L'économie du Limbourg est en mutation. Axée au départ sur une production industrielle assez peu diversifiée, la province du Limbourg développe une économie de la connaissance dynamique, novatrice et marquée par l'esprit d'entreprise.

Cette mutation est intimement liée au programme d'accélération de la Province du Limbourg.

Ce programme fixe la stratégie économique pour les années à venir. L'économie de la connaissance qui est visée repose sur trois éléments :

- un tissu différencié de *pôles de puissance* interdépendants ;
- un *secteur des PME* plein de vitalité, résistant et novateur ;
- une *infrastructure des connaissances* fortement développée.

Les pôles de puissance, à savoir les soins de santé, les matériaux chimiques et l'énergie ainsi que l'agroalimentaire, resteront également dans le futur le fondement de l'économie du Limbourg. Ils orientent le positionnement économique et le profil de la province du Limbourg au niveau national et européen, et contribuent aux ambitions internationales de la province. Ces pôles requièrent des investissements importants dans les connaissances et l'innovation, car il est nécessaire de développer et de produire de nouveaux produits, proces-

sus et services. Un élément stimulant en l'occurrence est que le Limbourg constitue le coeur géographique d'une région d'excellence technologique exceptionnelle qui est par définition transfrontalière et qui, d'un point de vue tant géographique que fonctionnel, peut être considérée comme une unité économique au sein d'une diversité culturelle.

Le deuxième pilier de la mutation économique est constitué par un secteur des petites et moyennes entreprises plein de vitalité, diversifié et novateur. Un secteur disposant de telles qualités est un « moteur d'emplois » par excellence qui donne à l'économie la flexibilité nécessaire tant du point de vue de la qualité que de la quantité, ainsi que la résistance et le dynamisme dont elle a besoin. C'est la raison pour laquelle la Province est très attentive à un large soutien à l'innovation en faveur des PME. Peuvent compter sur ce soutien les entreprises pionnières ainsi que celles qui veulent les suivre, bref toute entreprise de petite taille ou de taille moyenne qui souhaite innover. C'est pour cette raison qu'un programme d'innovation générique en faveur des PME a été élaboré, ce programme accordant notamment une grande attention aux jeunes entreprises de l'économie de la connaissance qui seront les PME novatrices de demain voire peut-être les multinationales de l'avenir.

Un point d'attention particulier porte sur l'interconnexion des PME avec les pôles de puissance. Une PME qui

s'appuie sur les secteurs les plus forts de notre économie profitera non seulement de la croissance rapide ainsi que des connaissances et du savoir-faire des secteurs en question, mais elle les alimentera également. La méthode ouverte d'innovation apportera un soutien spécifique pour faciliter ces interconnexions. Dans le cadre de cette méthode, les grandes entreprises ainsi que les instituts de recherche partagent et développent des connaissances avec la PME pour parvenir ensemble à de nouvelles combinaisons produit-marché.

La problématique de la continuité des entreprises requiert également une attention soutenue. De nos jours et dans les années à venir, de nombreuses PME sont ou seront confrontées à la question de leur succession. En l'occurrence, le vieillissement relativement rapide dans la région ainsi que la baisse démographique peuvent causer des problèmes, et c'est la raison pour laquelle des aides spécifiques ont été mises en place.

Le troisième pilier de ce processus de mutation est une infrastructure des connaissances de qualité et bien développée. Un niveau supérieur d'enseignement et de recherche constitue la base nécessaire pour les salariés actuels et futurs de l'économie de la connaissance. Le développement d'une économie de la connaissance de pointe dans le Limbourg va donc de pair avec la présence d'une solide infrastructure en matière de recherche. C'est notamment

dans le domaine de la recherche financée par les pouvoirs publics et dans celui de l'infrastructure afférente que le Limbourg a encore beaucoup à réaliser !

Nous sommes à mi-parcours du programme d'accélération, lancé en 2005 avec des objectifs devant être réalisés en 2012. Le temps est donc venu d'enrichir les plans, et le présent programme d'accélération 2008 – 2011 en est un résultat concret. Une concentration plus poussée a été choisie par rapport à la première version du programme. La base de ce nouveau programme d'accélération n'est plus les pôles en tant que tels, mais des fers de lance au sein de ces pôles, que nous appelons des moteurs de croissance. Un programme d'accélération dont l'esprit peut se résumer en trois mots : concentration, ambition et engagement. Ils constituent la base qui permettra de passer à la vitesse supérieure !

## UN NOUVEAU PROGRAMME D'ACCÉLÉRATION

### Henk Hoogervorst

Directeur du bureau de programmation du programme d'accélération du Limbourg

Il était déjà annoncé dans le rapport annuel 2007 : un nouveau programme d'accélération économique pour la période 2008-2011, placé sous le signe de points d'attention plus poussés. Sur la base d'un nombre limité de critères, il a été procédé à une sélection minutieuse de domaines de connaissances et de technologies dans lesquels le Limbourg pourrait occuper une place prépondérante au niveau européen ou mondial. Il en résulte donc un nombre limité de domaines de pointe au sein de ce que le premier programme d'accélération appelait des pôles de puissance. À l'avenir également, ces pôles seront un fondement important de l'économie de la Province.

Dans le présent programme d'accélération 2008–2011, les domaines de pointe cités ci-dessus sont désignés sous l'appellation *moteurs de croissance*. Comme on pourra le lire dans le premier chapitre, un moteur de croissance est toutefois davantage qu'un domaine de pointe. Le programme d'accélération 2008–2011 se concentre principalement sur les quatre moteurs de croissance retenus et les conditions qui ont été décrites. L'ensemble des quatre moteurs de croissance constitue pour les années

à venir le portefeuille de projets de pointe de la Province dans le domaine de la stratégie économique.

Le nouveau programme d'accélération prévu jusqu'en 2012 se concentre sur les moteurs de croissance précités, ce qui présente des avantages, notamment une utilisation ciblée des moyens tant financiers que non financiers au cours d'une période déterminée. Toutefois, la poursuite du développement des pôles cités ainsi que le développement de nouveaux pôles et de nouveaux moteurs de croissance ne s'arrêtent pas en 2012. Il s'agit d'un processus continu qui se poursuivra bien au-delà de cette échéance.

## INTRODUCTION

8

La caractéristique de loin la plus ennuyeuse des opportunités est qu'il faut les saisir dès qu'elles se présentent ... ou se résoudre à tristement les voir passer, la plupart du temps définitivement. Il est rare qu'une deuxième chance se présente, et il y a une bonne raison à cela. Une loi d'airain règne dans tous les domaines qui sont caractérisés par la rareté, et l'économie n'y fait pas exception : ce que vous ne saisissez pas est pris par un autre. Une opportunité que vous n'utilisez pas est utilisée par un autre, ce qui transforme une chance non saisie en une chance perdue.

Le présent document porte sur des opportunités que la Province distingue et qu'elle ne veut pas laisser s'échapper, ainsi que sur l'urgence qu'il y a en la matière, raison pour laquelle le présent programme est appelé un *programme d'accélération*. Les succès rencontrés au cours des dernières années et les améliorations économiques structurelles qui ont été réalisées ne doivent pas nous cacher que nous ne pouvons pas nous permettre de nous reposer sur nos lauriers. Si nous relâchons nos efforts, nous perdons des opportunités.

Cela est d'autant plus important que ces opportunités ne nous ont pas été données. Nous, c'est-à-dire les entreprises, instituts de recherche et pouvoirs publics du Limbourg, avons nous-mêmes dans une large mesure créé les opportunités en question. Ces dernières années en particulier, de nombreux investissements ont été faits pour renforcer l'économie de la connaissance au niveau

régional. En l'occurrence, l'édition précédente du programme d'accélération a joué un rôle crucial. De nombreux projets d'investissement ont bénéficié d'impulsions supplémentaires, des réseaux ont été étendus et des coopérations ont été intensifiées.

Tout cela a produit des résultats : le volume des investissements cumulés a dépassé les prévisions, la coopération entre les instituts de recherche et les entreprises s'est intensifiée, et des projets novateurs ont bénéficié de nouvelles impulsions. Même si tous les projets ne se sont pas déroulés comme prévu - comment pourrait-il en être autrement ? - de nombreux objectifs ont été atteints. En résumé, la Province est sur la bonne voie mais elle n'est pas au bout du chemin, le temps des récoltes n'est pas encore venu. La période de mise en œuvre du programme d'accélération initial, 2005-2012, n'en est même pas à la moitié. Trois années sur les sept se sont écoulées, ce qui est suffisant pour réaliser des progrès. Bien que nous puissions regarder nos actions passées avec satisfaction, c'est surtout la période à venir qui requiert notre attention.

C'est par rapport à cette période qu'un enrichissement du programme d'accélération était souhaité avec urgence. Il y a deux motifs en l'occurrence. Le premier porte sur la dynamique du processus lui-même. Lors de la parution du premier programme d'accélération en octobre 2005, les auteurs prévoyaient que leur programme ambitieux ne resterait pas sans résultat. Des dizaines de présentations

de ce qui était alors un projet de texte aux pouvoirs publics, aux entreprises et aux prestataires de services, aux instituts de recherche ainsi qu'à de nombreuses organisations intermédiaires avaient convaincu les membres du groupe de travail du programme d'accélération qu'ils créaient sans aucun doute une valeur ajoutée. Cela semblait être le type d'initiative que le Limbourg attendait. Cette initiative rencontrait les souhaits et la volonté des entrepreneurs. Des représentants de pas moins de quatre cents entreprises et institutions ont assisté aux dizaines de petits-déjeuners de travail au cours desquels les plans ont été dévoilés et discutés. De nombreux entrepreneurs, responsables et décideurs ont apporté leurs suggestions, compléments et propositions de modifications. La dynamique était tellement forte que lorsque le document, complété par les réactions des acteurs de la région, est paru en octobre 2005, il a été souligné qu'une version « définitive » du programme d'accélération ne pouvait pas exister.

Cette perception s'est avérée exacte, car dans des systèmes complexes les évolutions se font rarement de manière linéaire. Il y a eu des influences multiples et réciproques entre les accents prévus par le premier programme d'accélération, les choix qui ont été opérés, les investissements, ainsi que les flux d'argent, de connaissances et d'informations qui en ont découlé. Cela a fait évoluer le paysage économique. La note gouvernementale « Pieken in de delta » a été modifiée, du moins pour cer-

9

taines parties, et un enrichissement du programme était déjà nécessaire pour ce seul motif.

En outre, les ambitions ont été immédiatement revues à la hausse. La barre a été placée particulièrement haut par le nouvel accord de coalition provincial, développé en cinq programmes d'action qui chacun à leur manière sont liés au programme d'accélération. Les responsables politiques et administratifs sont à présent disposés à passer à la vitesse supérieure car l'État a récemment reconnu par l'intermédiaire du ministre de l'Intérieur le très grand potentiel du Limbourg et des Euregios avoisinantes, et promis un soutien dans les cas où la politique et la législation nationales sont concernées<sup>1</sup>. Mais il va de soi que l'élément le plus important est qu'au cours des dernières années les ambitions du monde industriel et des prestataires de services (instituts de recherche et institutions de soins compris) sont passées à un niveau supérieur. Dans ce contexte à la fois exigeant et prometteur, le conseil consultatif pour le programme d'accélération a estimé que les temps étaient mûrs pour enrichir ce programme et le faire passer à la vitesse supérieure.

<sup>1</sup> Horst, G. ter [2007b].

# I

## CONCENTRATION ET IMBRICATION

10

L'accélération visée par le présent programme sera réalisée en grande partie grâce à une attention plus soutenue accordée aux activités de développement. Concrètement, ces activités se concentrent autour de quatre moteurs de croissance et de deux potentiels de croissance au sein de trois pôles économiques :

### Pôle Santé

Moteur de croissance 1	Soins de santé de haut niveau
Potentiel de croissance 1	Toxicogenomics
Potentiel de croissance 2	High Field Brain Imaging

### Pôle Matériaux chimiques et Énergie

Moteur de croissance 2	Systèmes d'énergie solaire
Moteur de croissance 3	Research & Business Campus

### Pôle Agroalimentaire

Moteur de croissance 4	Horticulture vivrière
------------------------	-----------------------

### Qu'est-ce qu'un moteur de croissance ?

Au sens le plus littéral du terme, un *moteur de croissance* est un stimulant pour l'innovation et le développement économique : un projet ou ensemble de projets à grande échelle, de longue durée, afférent à de nouvelles connaissances et au sein duquel un ou plusieurs acteurs (entreprises et/ou institutions) mettent en commun leurs ambitions, non seulement pour renforcer leur propre compétitivité, mais aussi pour offrir de nouvelles opportunités à d'autres entreprises et organisations, ce qui permet d'attirer et de développer de nouvelles activités de nouvelles connaissances. Chaque moteur de croissance réunit en son sein :

- production et/ou prestation de services (produits d'horticulture, soins de santé, biomatériaux)
- développement de connaissances et de l'innovation
- « aspiration » d'une production et d'une prestation de services novatrices afférentes (par exemple énergie pour serres, imagerie pour les hôpitaux, etc.).

L'impact de toutes les activités liées à un moteur de croissance sera significatif dans le produit intérieur brut du Limbourg. Les moteurs de croissance vont de pair avec une croissance économique dont la qualité se situe au-dessus de la moyenne. Un campus à grande échelle pour des industries de la connaissance, des laboratoires et des

11

sociétés de pointe spécialisées dans des marchés de niche peuvent servir d'exemple en la matière. Mais c'est aussi le cas des acteurs agricoles rassemblés au sein de « ZON fruit & vegetables » dans le nord du Limbourg. La création d'une université à Maastricht est un bel exemple du passé. Ces exemples font par ailleurs apparaître que l'essentiel ne réside pas dans l'établissement d'un bâtiment, mais dans les échanges actifs à long terme depuis ce bâtiment avec son environnement dans le cadre du développement économique et social.

### Qu'est-ce qu'un potentiel de croissance ?

Outre les quatre moteurs de croissance, le présent programme d'accélération identifie également ce que nous appelons *deux potentiels de croissance*. Par beaucoup d'aspects, un potentiel de croissance ressemble à un moteur de croissance, mais il s'en différencie dans la mesure où il n'est pas (encore) aussi important, « mûr » ou bien concret. Cela n'entraîne aucune « disqualification ». Les potentiels de croissance identifiés par le présent programme appartiennent tous deux au pôle soins de santé, et sont estimés particulièrement prometteurs par le conseil consultatif du programme d'accélération.

### Unité dans la diversité

Il convient de noter qu'il y a également une grande cohé-

rence et complémentarité entre les moteurs de croissance et les potentiels de croissance. Dans les trois pôles, chacun des acteurs peut se reconnaître dans un thème générique. Ce thème traduit en fait la cohérence de l'ensemble, à savoir les rapports entre les pôles, les quatre moteurs de croissance et les deux potentiels de croissance. Car qu'il s'agisse des acteurs du pôle de la santé ou des entreprises opérant dans le domaine des matériaux, de l'énergie durable ou de l'agroalimentaire, tous innoveront, tous travaillent pour la santé ou une alimentation saine, tous travaillent à des matériaux et processus « bio » ou à de l'énergie propre. C'est sur la base de cette complémentarité que l'on peut exprimer en une seule phrase l'essence du présent programme d'accélération :

### Innover de manière saine, durable, « bio » dans une région carrefour de l'Europe.

Ce thème oriente pour le long terme le développement de l'économie du Limbourg. Le défi pour les acteurs concernés est de renforcer leurs activités dans cette direction, ou de développer de nouvelles activités dans le prolongement de ce thème. En matière de positionnement et de profil, il servira de bannière et de point de reconnaissance commun pour des campagnes d'information plus spécifiques en faveur de pôles, de moteurs de croissance, de potentiels de croissance, d'entreprises ou d'institutions en particulier.

Le Limbourg est le carrefour d'une région transfrontalière qui est l'une des plus en pointe en matière de connaissances, et donc l'une des plus prometteuses. Considéré dans une perspective européenne, l'ensemble des moteurs de croissance cités constitue une combinaison unique. Cela crée la perspective d'une création permanente d'innovations intelligentes et stimulantes qui peuvent au final constituer la base d'une croissance durable correspondant aux tendances, évolutions et intérêts dans le domaine économique, financier et social.

### Mise en œuvre pratique

L'agencement du nouveau programme d'accélération prévoit d'accorder une très grande marge de manœuvre à un nombre très limité d'entreprises et d'institutions dans le cadre d'accords précis passés avec la Province. Cela repose sur l'observation d'après laquelle ce sont les entreprises et les institutions elles-mêmes qui, guidées par des considérations économiques et sociales, déterminent la dynamique économique.<sup>2</sup> Le développement économique et l'innovation ne peuvent se faire qu'à partir de la base, depuis les entreprises elles-mêmes. Quant aux pouvoirs publics, ils peuvent stimuler et faciliter les activités en créant et en renforçant des conditions sociales et économiques favorables dans la ligne des programmes d'action de la Province : éducation, infrastructures, habitat, culture, aménagement des espaces et des paysages, et

infrastructures de qualité en matière de loisirs. Mais la réalisation *dans les faits* est du ressort des entreprises. Un avantage de la méthode choisie est que le programme d'accélération n'est pas surchargé avec chaque fois davantage de projets qui requièrent chacun des moyens en termes de suivi et de rapports. Les responsables de la Province préfèrent s'adresser aux forces (les acteurs et les pouvoirs organisateurs au sein des pôles) capables de maintenir la dynamique à long terme. Le programme d'accélération permet ainsi le contrôle d'un engagement concentré des moyens publics. En outre, le débat politique se focalise sur les points essentiels. Il ne s'agit pas d'avoir des rapports sur des dizaines de projets, mais une responsabilité claire, concentrée de la direction de la Province pour soutenir avec efficacité les principaux moteurs du développement économique, à savoir les moteurs de croissance précités.

### Imbrication

En s'arrêtant simplement à l'attention portée aux quatre moteurs de croissance, on pourrait avec une certaine légèreté en conclure que les autres secteurs et les autres initiatives économiques sont considérés par les responsables de la Province comme étant moins importants. Cela n'est que très partiellement vrai. En l'espèce, l'industrie automobile peut servir d'exemple. Ce secteur est particulièrement bien développé et très important dans le

<sup>2</sup> Hermans *et al.* (2007)

sud-est des Pays-Bas, mais le pouvoir et les connaissances dans cette branche industrielle sont principalement concentrés dans les villes d'Eindhoven et de Helmond et leurs environs. En ce qui concerne les *performance materials* par contre, le centre de gravité se trouve précisément dans la ville de Geleen et ses environs. C'est la raison pour laquelle c'est bien le Research & Business Campus à Geleen et non l'industrie automobile en tant que telle qui est identifié comme moteur de croissance pour le Limbourg.

D'une manière générale, il est très important que le Limbourg et les régions avoisinantes identifient et reconnaissent leurs atouts mutuels. Cela ne vaut pas seulement pour le sud-est du Brabant, mais aussi par rapport aux activités économiques en Allemagne - Rhénanie-du-Nord-Westphalie - et en Belgique. Sur la base de cette reconnaissance mutuelle, il serait possible de mieux utiliser les possibilités d'innovation présentes dans l'ensemble de la région désignée comme région d'excellence technologique, ce qui permettrait également de mieux cibler les investissements.

De nombreux objectifs poursuivis par les grands acteurs du secteur économique (industrie et prestation de services, y compris les soins de santé) et les instituts de recherche pourraient en effet être atteints beaucoup plus facilement avec des partenaires de cette grande région d'excellence technologique, et surtout à des conditions « sans frontières ». Ce fait est également reconnu par l'État,

comme il ressort entre autres de la réaction du ministre de l'Intérieur aux recommandations de la commission Hermans. Il y a par conséquent une reconnaissance du potentiel de la région frontalière constituée par le Limbourg et les parties limitrophes de la Belgique et de l'Allemagne, et un statut de région d'expérimentation a été accordé.

Simultanément, l'Euregio Meuse-Rhin est parvenue fin 2007 à un consensus sur un document stratégique comportant des priorités thématiques au sein desquelles la coopération entre les instituts de recherche et les acteurs économiques est un élément majeur. Il n'y a pas seulement de nombreuses connaissances présentes dans la région, il y a également la quantité croissante d'activités qui en résultent, comme en témoignent les plans très élaborés et déjà partiellement réalisés pour le développement de campus réservés à la recherche (applications et activités économiques), le R&B Campus à Chemelot caractérisé par la présence d'un site de production, le campus ouvert Avantis spécialisé dans les thérapies novatrices et les systèmes d'énergie solaire, mais aussi les plans à grande échelle de la Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule Aachen (RWTH Aachen) pour un site aux nombreuses activités articulées autour d'une grande université. Des accords particulièrement solides veilleront à un soutien mutuel et maximal, car il y a de nombreuses synergies possibles entre ces évolutions complémentaires.

#### Région d'excellence technologique

Le Limbourg occupe une position centrale dans ce qu'on appelle la région d'excellence technologique (RET), à savoir la région transfrontalière qui est délimitée par la conurbation d'Eindhoven, Nimègue, Düsseldorf, Aix-la-Chapelle, Eupen, Liège et Louvain. Rares sont les régions européennes qui abritent une telle concentration d'instituts de recherche privés et publics. La RET appartient elle-même à pas moins de quatre Euregios : Benelux-Midden, Rijn-Waal, Meuse-Rhin et rijn-maas-noord. Au sein de la Région d'excellence technologique, le nord du Limbourg a des connexions économiques naturelles avec le sud-est du Brabant (industrie et agroalimentaire), ainsi qu'avec la région de la Ruhr (agroalimentaire). Pour le Limbourg méridional également, et peut-être dans une mesure plus importante encore, l'avenir réside dans la coopération transfrontalière. C'est du moins l'une des conclusions de la commission Hermans<sup>3</sup>, et c'est comme cela que les choses sont envisagées et vécues par les pouvoirs publics, les entreprises et les institutions du Limbourg. L'avenir du Limbourg se situe effectivement au-delà des frontières.

<sup>3</sup> Hermans *et al.* (2007)

## II PÔLE SANTÉ

De nombreuses activités intéressantes se déroulent dans le Limbourg à la frontière des soins de santé, des technologies biomédicales et des *sciences de la vie*. De nombreux postes sont en jeu, et l'emploi continuera à croître en raison de la demande de plus en plus importante en soins de santé de qualité, de nouvelles formes de soins à domicile et d'une alimentation plus saine. Les évolutions démographiques jouent un rôle dans ce domaine.

Le vieillissement de la population dans le Limbourg de manière est plus marqué que dans d'autres parties du pays, et il va de pair avec une demande croissante en soins de santé, notamment pour les maladies chroniques. En outre, ces soins doivent répondre de plus en plus aux souhaits individuels des patients : des soins sur mesure. La politique des pouvoirs publics vise à ce que les personnes âgées puissent, en dépit de limitations physiques ou psychiques, continuer à vivre de manière autonome aussi longtemps que possible et en bénéficiant du respect de leur vie privée.

L'intérêt croissant pour une vie plus saine (par exemple ne plus fumer, pratiquer davantage d'activité physique) et une alimentation raisonnée (moins de graisses) conduit dès à présent à de nouvelles initiatives en matière de prévention. La prévention et la lutte en matière de surpoids et d'obésité est un domaine dont le degré d'urgence a augmenté au cours de ces dernières années.

Au fur et à mesure que les consommateurs prennent la

parole et obtiennent davantage de choix parmi des prestataires de soins en concurrence, ils seront de plus en plus disposés à se faire soigner à l'étranger. Pour les patients, surtout dans l'Euregio, les frontières géographiques auront de moins en moins d'importance. Le Limbourg accorde donc beaucoup d'attention à l'amélioration de la coopération transfrontalière, tant pour les soins cliniques que pour la recherche en technologies biomédicales. Un défi qui se posera dans la décennie à venir à de nombreux prestataires de soins sera de fournir des soins de qualité à des prix compétitifs. Simultanément, les changements qui s'annoncent requièrent davantage d'innovation, de nouvelles connaissances médicales et l'introduction de nouvelles technologies. Plus que d'autres régions, le Limbourg pourra profiter des innovations déjà mises en place et à venir en matière de soins de santé et de technologies biomédicales.

Au cours des dernières années, de grands travaux novateurs et axés sur le futur ont été réalisés dans le Limbourg, à commencer par le *Centre for Translational Molecular Medicine*, mis en place par l'Université de Maastricht (UM), l'hôpital universitaire de Maastricht (azM), Philips et l'Université technologique d'Eindhoven. Ce centre de recherche a obtenu le statut de programme national, au sein duquel l'actuelle Maastricht UMC+ (la réunion des facultés Santé, Médecine et Sciences de la vie) et l'hôpital universitaire de Maastricht constituent une base prometteuse pour un développement poussé des

connaissances et une coopération étroite avec les entreprises. L'objectif de cette coopération est de commercialiser des produits nouveaux et des produits améliorés. Un autre exemple de passage à l'échelon supérieur en matière d'innovation est le *Centre for Biomedical Materials*, installé sur le site du Chemelot Research & Business Campus à Geleen.

Maastricht et ses environs se développent pour devenir un centre dynamique dans le domaine des applications biomédicales des sciences de la vie. Un grand nombre d'entreprises et de spin-offs appuient l'agrandissement d'échelle dans les produits biomédicaux, comme BioPar-

ter Center Maastricht, avec dans ce domaine également des acteurs de petite taille, comme la société de mise en culture de cellules Pharmacell et BiomedBooster, qui accompagne dans le monde des entreprises les premiers pas des jeunes sociétés issues des instituts de recherche.

Maastricht UMC+ a choisi quatre domaines de pointe :

- maladies cardio-vasculaires
- oncologie
- maladies chroniques
- soins de santé mentale

Dans ce secteur, des investissements importants ont été effectués dans de nouveaux centres où la recherche et les soins cliniques vont de pair, et un niveau international élevé a été atteint depuis. L'accord de coopération passé en 2004 avec l'Universitätsklinikum Aachen (UKA) a pour objectif de parvenir à une position de choix dans les infrastructures de soins de haut niveau, c'est-à-dire des soins hautement spécialisés pour des patients qu'il n'est en principe pas possible d'adresser à d'autres institutions.

Fait unique en Europe, Maastricht UMC+ et l'UKA se partagent les connaissances et les infrastructures (bâtiments, appareils, etc.) à un niveau transfrontalier. Mais d'autres acteurs des soins de santé, comme Orbis Medisch et Zorgconcern à Sittard-Geleen ainsi que Proteion Thuiszorg Noord-Limbourg, occupent également le devant de la scène avec des développements novateurs. Il s'agit de la base pour des moteurs de croissance dans lesquels des soins de santé novateurs seront alliés au développement entre autres de matériaux biomédicaux, ainsi que de médicaments et d'appareils moléculaires. En procédant à des acquisitions ciblées, il est en outre possible d'espérer un bon rendement financier qui pourra servir à des investissements dans de la nouvelle recherche et à de nouvelles activités. Le programme d'innovation « Innoveren in Limburg » continuera à stimuler l'émergence d'un contexte positif pour ces moteurs de croissance.

## MOTEUR DE CROISSANCE 1 : SOINS DE SANTÉ DE HAUT NIVEAU

Maastricht UMC+ entend devenir un acteur international reconnu en matière de soins de haut niveau. Cela se traduit par une attention ciblée sur les affections cardio-vasculaires et sur le diagnostic et le traitement des cancers, ainsi que des maladies chroniques. Le point central est le développement et la mise à disposition de traitements novateurs dans le domaine des maladies cardio-vasculaires, des cancers et des maladies chroniques.

### 1.1 European Cardiovascular Center

Maastricht UMC+ et le Klinikum à Aix-la-Chapelle ont élaboré des plans pour mettre en place un Cardiovascular Center commun sur le site d'Avantis à Parkstad. L'ensemble basé à Maastricht comprendra le Cardiovasculaire Centrum et l'institut CARIM, et occupera environ 450 collaborateurs. Un nombre similaire de collaborateurs sera actif sur le site d'Aix-la-Chapelle.

Le Cardiovascular Center de la Cleveland Clinic Foundation (États-Unis) et la réputation mondiale dont jouit ce centre montrent la voie dans laquelle doit croître le centre de recherche et de traitement de Maastricht et d'Aix-la-Chapelle : proposer le meilleur traitement chirurgical possible, autrement dit des soins de haut niveau, à des patients atteints de maladies cardio-vasculaires.

Le centre a également un rôle de leader dans la recherche et le développement ainsi que l'application de nouvelles technologies médicales. Un protocole d'accord en vue

d'une coopération a été signé en avril 2008 entre Philips, Maastricht UMC+, UKA et la RWTH d'Aix-la-Chapelle. L'objectif est d'effectuer dans ce European Cardiovascular Center (ECVC) de la recherche avec un appareillage de pointe sur des patients représentant des catégories à risque. L'objectif est de mieux comprendre le déroulement à un stade précoce des maladies cardio-vasculaires. Il sera alors possible sur cette base de développer et de proposer de nouvelles méthodes de prévention et de traitement. En outre, l'ECVC sera situé dans un campus, ce qui devrait amener de nouvelles activités et d'autres entreprises novatrices dans le domaine des maladies cardio-vasculaires qui souhaitent faire de la recherche et/ou développer des produits, des thérapies et des services.

Comme cela a déjà été indiqué, Maastricht UMC+ et le Klinikum à Aix-la-Chapelle développent l'ECVC sur le site Avantis, à la frontière entre les Pays-Bas et l'Allemagne. La Province apportera son soutien au développement du campus sur le site Avantis et fera tous les efforts possibles pour entretenir des contacts et passer des accords (par exemple pour l'harmonisation de la législation) avec les autorités nationales à La Haye et avec le Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie.

## Les retombées

### Ambitions et opportunités

L'European Cardiovascular Center souhaite acquérir une réputation internationale, car un centre d'excellence, une institution de pointe pour la recherche et le traitement clinique attire tant les scientifiques que les patients du monde entier. Un campus régional offre en plus aux chercheurs, développeurs et aux professionnels des entreprises de nombreuses opportunités pour partager les connaissances et travailler ensemble. L'accent porte sur les applications biomédicales des sciences de la vie dans le cadre des affections cardio-vasculaires.

### Valeur ajoutée sur le plan économique

Grâce entre autres à l'environnement du campus, les retombées économiques peuvent se traduire par de nouvelles activités gravitant autour du domaine des maladies cardio-vasculaires. La construction d'un « hôtel de soins » fait partie des possibilités. Grâce à l'ECVC, le Limbourg pourra acquérir une bonne réputation en tant que région d'excellence dans le domaine de la santé, ce qui pourra avoir à son tour des effets positifs pour l'implantation d'autres activités.

### Emploi

Des emplois tant directs qu'indirects seront créés, également pour les diplômés de formation supérieure qui sans cela pourraient quitter la région. La coopération entre le

Hart-en-Vaatcentrum, CARIM et IMCAR, un institut partenaire d'Aix-la-Chapelle, porte actuellement sur environ un millier d'emplois de haut niveau. La croissance estimée pour les prochaines années est de 75 emplois directs et 150 indirects.

### Statut

Un plan financier sera élaboré pour la mise en place du centre ECVC, et le lancement du développement du campus est prévu pour 2009. Dans ce contexte, un soutien est prévu par la participation au programme *Pieken in de Delta*. Il s'agit en l'occurrence d'une initiative stratégique du Ministère de l'Économie néerlandais qui comporte des programmes spécifiques aux régions. L'un d'eux, *Pieken in Zuidoost-Nederland*, doit contribuer à ce que le sud-est des Pays-Bas devienne en 2010 une région d'excellence en Europe en matière d'innovation et d'esprit d'entreprise.

### Instruments et acteurs

Le programme d'accélération peut favoriser le développement du centre ECVC par un soutien politique et des actions de pression pour supprimer les obstacles à la mobilité des patients. D'autres possibilités sont un soutien financier pour le développement du campus et la collecte de fonds.

### Planning

La création du centre ECVC dépend du plan financier évoqué ci-dessus.

## 1.2 Diagnostic et traitement du cancer

Le diagnostic et le traitement du cancer selon une approche pluridisciplinaire est un deuxième atout du Maastricht UMC+. L'objectif est d'aménager l'organisation selon l'exemple des « Comprehensive Cancer Centers » aux États-Unis. Ces centres répondent à des normes très élevées en matière de coopération intégrée entre les chercheurs et les praticiens cliniques.

La mise en place d'un centre de radiothérapie, *Centre for Particle Therapy*, sur le site d'activités transfrontalier Avantis, s'inscrit dans ce cadre. Ce partenariat de Maastricht UMC+, MAASTRO Clinic, UKA et de la RWTH représente un investissement d'environ 150 millions d'euros. L'objectif est de traiter les patients atteints d'un cancer par un rayonnement de protons et d'ions, une technique de pointe qui permet d'irradier avec précision les cellules cancéreuses sans endommager les tissus avoisinants. D'autres éléments dans la méthode visée par le *Centre for Particle Therapy* sont la constitution d'une base de données à paramètres multiples, ainsi qu'un feed-back et une validation en permanence pour un grand nombre de patients. Selon les estimations, le centre pourrait traiter quelque 1 500 patients venus d'Allemagne, des Pays-Bas et de Belgique. On prévoit également une coopération avec d'autres centres de traitement du cancer de haut niveau aux Pays-Bas et à l'étranger. Le logiciel qui vient en appui de la thérapie par irradiation a déjà été développé et confié à une entreprise essayée.

En outre, l'imagerie oncologique de Maastricht UMC+ sert de centre de tests pour le logiciel PACS (Picture Archiving and Communication Systems).

La coopération qui existe déjà avec des producteurs de technologie médicale illustre le grand intérêt que portent les entreprises à la recherche dans un environnement où les patients sont examinés et traités. Cet intérêt se manifeste aussi chez les sociétés pharmaceutiques et les fabricants de produits de contraste. Par conséquent, et en fonction de l'évolution du Centre for Particle Therapy l'accent portera également sur l'établissement de contacts professionnels et sur la réalisation de nouveaux produits.

## Les retombées

### Ambitions et opportunités

Maastricht, Aix-la-Chapelle et leurs environs se profilent comme un centre de tout premier plan [centre d'excellence] dans le domaine des soins oncologiques multidisciplinaires, de la formation des collaborateurs, du développement de technologies médicales pour le diagnostic et la thérapie, ainsi que pour la conception de logiciels et d'innovations pharmaceutiques pour les patients atteints du cancer. Dans ce contexte, les évolutions dans le domaine des maladies cardio-vasculaires ont une fonction pilote.

La zone d'activité de MAASTRO est peuplée d'environ 850.000 personnes, dont près de la moitié a plus de 45 ans. Pour la plupart des patients atteints d'une forme de

cancer, la maladie n'est découverte qu'à un âge moyen ou avancé.

Avec la complémentarité des partenaires en matière de recherche dans les universités technologiques avoisinantes d'Aix-la-Chapelle et d'Eindhoven, et le centre de recherche Jülich, le diagnostic et le traitement des cancers pourrait bénéficier d'une impulsion supplémentaire en matière d'innovation.

#### *Valeur ajoutée sur le plan économique*

Le degré d'excellence dans le domaine du diagnostic et du traitement oncologiques attire non seulement de nombreux patients, mais aussi des activités nouvelles par le biais de fournisseurs et de développeurs de produits. Dans ce contexte, le *Cardiovascular Campus* peut servir d'exemple.

#### *Emploi*

La création du *Particle Therapy Center* devrait amener environ 90 emplois à temps plein.

#### *Instruments et acteurs*

Le programme d'accélération peut favoriser le développement par un soutien politique et des actions de pression pour que les patients étrangers puissent plus facilement suivre un traitement aux Pays-Bas. Ce programme peut également aider à trouver des investisseurs et apporter un soutien financier aux projets nécessaires à la création du centre.

### **1.3 Maladies chroniques**

Le *Centrum voor Integrale Revalidatie Orgaanfalen* (CIRO) à Hornerheide fait partie du prestataire de services *Proteion Zorg en Wonen*. Le CIRO travaille en étroite coopération avec le Maastricht UMC+ Zorgcentrum Chronisch Zieken et propose aux patients atteints de problèmes pulmonaires chroniques un traitement et des soins conçus selon les dernières avancées scientifiques : depuis la prévention jusqu'aux soins du troisième niveau de complexité, ainsi que les soins palliatifs. Il s'agit d'un centre unique, également connu au niveau européen. Le CIRO participe à Innovative Medicines in Europe, l'une des Joint Technology Initiatives. Les JTI sont importants programmes de recherches européens pour l'industrie subventionnés par la Commission européenne. CIRO et le partenaire stratégique Maastricht UMC+ souhaitent également s'orienter à l'avenir sur la recherche appliquée et sur le traitement de maladies chroniques autres que les problèmes pulmonaires et d'asthme. L'ambition est d'établir un campus avec un centre de connaissance qui entretiendrait des contacts étroits avec d'autres disciplines, centres de haut niveau et organisations du domaine des maladies chroniques, ainsi qu'avec les entreprises spécialisées entre autres dans les sciences de la vie. Cela peut conduire à de nouveaux concepts en matière de soins, d'alimentation, de kinésithérapie, et de techniques de traitement. L'implantation physique d'entreprises ou d'organisations sur le campus sera favorisée,

dans le but de développer une niche où précisément de meilleurs produits ou services en matière de soins de maladies chroniques.

#### **Les retombées**

##### *Ambitions et opportunités*

La population du Limbourg vieillit à un rythme accéléré, le nombre de personnes âgées ne cesse de croître. Cette évolution amènera un nombre de plus en plus élevé de patients souffrant de maladies chroniques, par exemple de diabète ou de bronchopneumopathie chronique, mais aussi de maladies liées au cancer, de maladies cardio-vasculaires, d'obésité et de troubles du sommeil. Ce type de population aura besoin de traitements adaptés issus de la recherche scientifique.

Le centre d'innovation pour les soins de maladies chroniques ainsi que les entreprises et les instituts de recherche travaillant avec ce centre peuvent contribuer de manière importante au développement de nouveaux services et concepts en matière de soins pour les affections chroniques. Des formes de partenariats et d'activités public -- privé sur le campus pourraient conférer à ce centre d'innovation une réputation de niveau national et européen.

#### **Valeur ajoutée sur le plan économique**

Le centre d'innovation pour les affections chroniques peut ouvrir un marché en croissance en adoptant un profil axé sur les patients dans un environnement de travail contem-

porain. Le véritable développement des produits et services ne se fera bien entendu pas uniquement dans le Limbourg, mais les retombées économiques des prestations de soins et d'une partie de la production seront importantes pour la Province.

#### *Emploi*

De nouveaux emplois seront créés, mais leur nombre n'est pas encore connu.

#### **Ambitions pour le moteur de croissance**

Centre de réhabilitation novateur proposant en coopération avec ses partenaires un traitement intégral pour les patients atteints de maladies chroniques. L'objectif du traitement est d'améliorer l'autonomie des patients pour que ceux-ci restent intégrés dans la société.

#### **Statut**

Un plan financier est en cours d'élaboration.

#### **Instruments et acteurs**

Le programme d'accélération peut favoriser le processus de développement en apportant un soutien à des partenaires et/ou à des éléments du centre d'innovation à mettre en place.

#### **Planning**

La planification du processus de développement dépend de l'approbation du plan financier.

## POTENTIEL DE CROISSANCE 1 : TOXICOGENOMICS

Le Netherlands Toxicogenomics Centre (NTC) a été créé en 2004 sous l'égide de l'Université de Maastricht. L'objectif du NTC est, à l'aide de technologies novatrices dans le domaine de la génomique, de développer des tests plus fiables, rapides et meilleur marché pour déterminer le degré de sécurité de substances chimiques comme des médicaments, des produits chimiques industriels, des cosmétiques, et des ingrédients alimentaires. Le recours à la toxicogénomique peut contribuer à faire baisser considérablement les essais sur les animaux.

Le NTC est constitué par un consortium de huit instituts de recherche publics et d'une quinzaine d'entreprises, la plupart étant des PME. Le NTC fonctionne sous les auspices du Regie-Organ Genomics (NGI) et est parvenu à obtenir un soutien financier important par l'intermédiaire de subventions nationales (NGI, STW) et internationales (EU FP6). Le programme d'accélération a également octroyé une subvention pour le développement d'un dispositif de tests des caractéristiques cancérigènes des produits chimiques.

Pour les besoins du plan de soutien au NTC, le Cambridge HealthTech Associates (CHA) a procédé à une évaluation du marché européen privé/public pour le domaine de la recherche en toxicogénomique. Cette analyse a démontré une progression annuelle de ce marché de 70 millions d'euros en 2007 à 235 millions en 2012. Les principaux acteurs de ce marché sont les laboratoires pharmaceutiques et les organisations liées aux programmes de recherche REACH.<sup>4</sup> Afin que le NTC puisse exploiter ce marché avec succès, le CHA a

recommandé que des partenaires du NTC mettent en place une société essaimée. La Banque européenne d'investissement, dont l'objectif spécifique est d'apporter un soutien financier à des partenariats privé/public, s'est montrée disposée à investir sous certaines conditions 25 millions d'euros dans une telle société.

Cette évolution a été renforcée par l'arrivée -sous EU FP7 -de la Innovative Medicine Initiative (IMI), un partenariat entre la CE et l'union des entreprises pharmaceutiques européennes, avec des projets pour un volume de 2 milliards d'euros. Les entreprises pharmaceutiques sont confrontées au fait que de nombreux nouveaux médicaments doivent être abandonnés dans une phase de développement ultérieure, ce qui dans un tiers des cas est dû à des effets toxiques non prévus chez l'homme (l'expérimentation animale donne parfois une sécurité trompeuse). L'IMI prévoit donc de mettre en place un centre dénommé « European Center for Drug Safety Research (ECDSR) » chargée de développer de meilleurs tests de toxicité sur la base de technologie de la génomique. Il s'agit en l'occurrence de tests qui n'utilisent que très peu les animaux. Ce programme de recherche durera une dizaine d'années, et devra disposer d'un budget annuel de 165 millions d'euros. Il sera piloté par une « unité centrale » dotée d'un budget annuel de 6,5 millions d'euros. Il reste encore à déterminer dans quelle mesure la société essaimée de NTC prévue peut devenir un partenaire de recherches au sein de l'ECDSR, ou bien accueillir est elle-même « l'unité centrale ». Ce point sera étudié plus en détail dans le plan financier en cours.

## POTENTIEL DE CROISSANCE 2 : HIGH FIELD BRAIN IMAGING

La création du European Center for High Field Imaging (ECHFI) au sein de l'université de Maastricht est une initiative de l'université de Maastricht, du Forschungs Zentrum Jülich et de Siemens Medical Solutions. Ce centre sera consacré à la recherche fondamentale et appliquée dans le domaine de l'imagerie cérébrale à ultra-haut champ. L'expertise dans le domaine de l'analyse d'images sera apportée par la faculté de psychologie et des neurosciences de Maastricht. Le Forschungs Zentrum Jülich apportera l'expertise complète pour la constitution des images, et Siemens les scanners à résonance magnétique les plus avancés.

Le centre ECHFI sera établi sur l'Oxfordlaan à Maastricht Randwijck, face à la société Biopartner. Le nouveau laboratoire abritera trois fonctions. Il s'agira tout d'abord des infrastructures expérimentales, dont les scanners les plus avancés du moment (deux scanners I.R.M. de pointe : un pour la recherche fondamentale, et l'autre pour les applications, notamment les diagnostics). La deuxième fonction porte sur des espaces d'entreprise et des services ciblés pour les jeunes entreprises dans le domaine de la neurologie : le *Neuropartner incubator* (comparable au « Biopartner incubator »). La troisième fonction enfin porte sur l'ensemble de l'expertise en imagerie neuronale au

sein de l'UM qui sera établie dans le nouveau bâtiment de l'ECHFI, y compris les réseaux Marie Curie pour les jeunes chercheurs, ainsi que le centre de formation MRI Siemens pour les techniciens et les spécialistes en I.R.M. Selon les prévisions, l'ECHFI deviendra un institut international de premier plan dans la région qui exercera un très fort attrait sur les jeunes travailleurs de l'économie de la connaissance. La création du centre ira de pair avec celle d'une centaine d'emplois de haut niveau, pour des cadres, des doctorants et des techniciens. En outre, on prévoit que les jeunes entreprises seront à l'origine d'environ 150 emplois supplémentaires. Grâce aux rapports privilégiés qu'il entretiendra avec de grandes multinationales novatrices (Siemens) et le monde de l'expertise biomédicale établi dans la région, l'ECHFI devrait attirer les étudiants et les chercheurs étrangers, et créer de nouvelles infrastructures de formation pour les techniciens et les spécialistes en I.R.M.

<sup>4</sup> REACH est un nouveau Règlement européen qui entre en vigueur par étapes à compter du 1er juin 2007 et qui vise à protéger les hommes et l'environnement contre les risques inhérents aux substances chimiques.

### III

## PÔLE

# MATÉRIAUX CHIMIQUES ET ÉNERGIE

26

L'énergie et les matériaux sont à la base de la quasi-totalité de la production humaine. Les Pays-Bas se lancent dans la voie des économies d'énergie et de l'énergie durable. Selon le gouvernement actuel, 20 % de l'énergie du pays devrait être d'origine durable à l'horizon 2020. Mais des critères de durabilité sont de plus en plus appliqués aux matériaux en raison de normes environnementales, de la rareté des matières premières et de la pression des consommateurs. Les matériaux doivent répondre à toutes sortes de critères spécifiques, certainement lorsqu'ils sont utilisés dans des produits de pointe et des applications dites intelligentes. À la fin de leur cycle de vie, ils ne doivent pas être mis en décharge, mais doivent pouvoir être utilisés à nouveau comme matière première.

Le grand défi qui se pose au monde industriel est de produire de manière durable et économe en énergie, en respectant les matières premières naturelles qui sont la plupart du temps finies. Les technologies de production et de processus doivent être adaptées aux critères de durabilité, ce qui requiert souvent un renouvellement complet des processus et des technologies de production, ainsi que des sources d'énergie inutilisées auparavant. La production d'énergie et de matériau est donc devenu un domaine qui recourt aux connaissances de manière intensive.

L'énergie solaire connaît un succès grandissant en raison de son aspect durable et inépuisable. Elle peut être transformée en chaleur (ballons solaires) ou en électricité

(cellules photovoltaïques) sans libération des missions nocives dans l'atmosphère. Il est ainsi question d'une rupture historique dans la dépendance aux matières premières fossiles et polluantes.

Des capitaux importants sont à présent investis dans la recherche vers des applications intelligentes et efficaces de l'énergie solaire. Dans la Silicon Valley (États-Unis), le berceau de l'industrie de l'information et la communication, mais également à Taiwan, en Corée et à Singapour, la grande tendance de ces dernières années est d'investir du capital à risque dans des applications de l'énergie solaire. Aux Pays-Bas également, de plus en plus de sociétés s'aventurent sur le marché de l'énergie solaire, et il n'est pas rare que le succès soit au rendez-vous des pionniers comme le fabricant de cellules solaires Solland Solar, établi sur le site d'activités, et Scheuten Solar à Venlo, qui est issu de l'expertise dans le domaine du verre de la société Scheuten, s'attendent à générer ensemble dans le Limbourg en l'espace de deux à trois ans un chiffre d'affaires de plus d'un milliard d'euros. Une poursuite de la croissance par ailleurs attendue, ce qui est très remarquable lorsque l'on sait que le « produit intérieur brut » du Limbourg s'élève à 30 milliards d'euros.

La gamme des activités va de l'énergie solaire aux matériaux et produits à base naturelle (biobased materials) : La biotechnologie « blanche » est une forme de chimie durable qui est devenue une spécialité de l'entreprise DSM. Elle utilise généralement au départ des matières premiè-

27

res renouvelables (agricoles) comme des sucres ou des huiles végétales, et utilise des cellules vivantes et leurs enzymes pour transformer ces matières premières dans le résultat final voulu. Dans de nombreux cas, ce processus biologique est plus efficace que les procédés traditionnels : moins d'eau, moins de matières premières ou d'énergie, ou une combinaison de tous ces avantages. Les déchets sont également en quantité moindre et/ou mieux biodégradables.

Ce conglomérat établi à Geleen et spécialisé dans les matériaux et les sciences de la vie poursuit activement et de manière novatrice son expansion dans le domaine de la biotechnologie « blanche ». Sur ce point, la stratégie a même été affinée, ce qui résulte de l'actuelle politique d'acquisition fructueuse qui vise à attirer des entreprises sur le site Chemelot Research & Business où DSM est l'acteur le plus important en matière de recherche et développement. Le site est depuis quelque temps ouvert aux jeunes entreprises qui peuvent ainsi accéder aux sources adéquates en matière de connaissances, à une infrastructure relative à la recherche et développement, ainsi qu'à différents services.

Les sciences des matériaux et les sciences de la vie sont deux nouveaux domaines de pointe qui ont été retenus par DSM il y a plusieurs années déjà pour des segments commerciaux répondant à des besoins de la société (par exemple produire de manière plus propre, utiliser des matériaux plus légers et plus solides, alimentation plus saine), mais qui sont également prometteurs en matière de rentabilité.

Le programme en faveur des matériaux biomédicaux (Programma voor Biomedische Materialen, BMM), dont le siège se situe sur le site Chemelot R&B à Geleen, est une preuve concrète de la coopération fructueuse dans ce domaine entre l'Université de Maastricht et DSM. Parmi les domaines d'activités émergents actuellement examinés par l'entreprise DSM, certains ont une relation directe avec les matériaux à base biologique, ou des points communs en la matière.

Sur le site de Chemelot, la société SABIC produit des matériaux et des matières premières (chimie de gros) sans beaucoup de caractéristiques spécifiques pour le consommateur final. Mais pour d'autres entreprises, les connaissances en matière de technologie de production sont un complément de valeur. Le trait distinctif du site de Chemelot R&B est en effet la présence d'infrastructures de production pour la réalisation à plus grande échelle de nouveaux produits testés en laboratoire. Cet aspect est et reste intéressant pour les activités de DSM dans le domaine des sciences des matériaux et des sciences de la vie.

Dans le domaine des sciences de la vie, la société DSM effectue une partie de ses activités de recherche-développement et de sa production à une échelle pilote dans le Limbourg. Un domaine apparenté comme celui de la biotechnologie blanche ne doit pas continuer à être ignoré dans les plans de développement du Camps R&D. Jusqu'à présent, les plans pour le R&B Campus étaient relativement modestes, mais cela va changer.

## MOTEUR DE CROISSANCE 2 : SYSTÈMES D'ÉNERGIE SOLAIRE

28

Solland Solar, société est établie sur le site d'activités transfrontalier « Science en Business Park Avantis », travaille à une connexion fonctionnelle vers le site Chemelot à Geleen. À cette fin, la direction de la société Solland Solar a pris l'initiative de la conception et de la construction d'une entreprise consacrée à la production de silicium à Chemelot à partir du début 2010. Cette entreprise portera le nom de *The Silicon Mine* (TSM).

Le silicium est un matériau de base pour les cellules photovoltaïques. Il est possible d'utiliser l'autorisation générale pour Chemelot, ce qui permettrait à l'entreprise TSM de démarrer ses activités sans perdre trop de temps en procédures.

Le « Science en Business Park Avantis » peut grâce à la présence d'un catalyseur comme Solland Solar se développer pour devenir un centre de connaissance de niveau européen pour les cellules solaires, ainsi que pour les modules et systèmes afférents. Plusieurs initiatives sont en cours de développement en coopération avec l'Energieonderzoek Centrum Nederland (ECN). L'une de ces initiatives est la Solar Academy, une future structure de formation pour les opérateurs, les managers et les techniciens qui sera mis en place avec des partenaires allemands. L'actuel groupe de recherche de Solland compte 25 personnes, mais ce nombre devrait passer à 100 collaborateurs en 2010.

Un campus spécialisé dans les technologies du verre et de l'énergie se dessine dans le Limbourg septentrional.

L'auteur de l'initiative est la société Scheuten Solar qui souhaite y établir une usine de cellules photovoltaïques à « films fins ». Ces cellules se distinguent des cellules photovoltaïques traditionnelles parce qu'elles sont extrêmement minces et qu'elles requièrent moins de matières premières.

Ce site d'activités doit proposer un climat stimulant à des entreprises qui pourront profiter de leur proximité et de leurs connaissances dans le domaine des technologies du verre et de l'énergie. Le département R&D de Scheuten Solar se situe à Venlo, mais il dépend encore fortement de fournisseurs allemands en matière de connaissances.

Le département de Venlo sera agrandi d'ici deux à trois ans pour compter une centaine de collaborateurs.

Les fournisseurs de matériaux, de machines, de produits chimiques et autres moyens nécessaires au développement et à la production de cellules photovoltaïques seront des petites et moyennes entreprises ou de grandes sociétés de la région, comme DSM et Sabic. Le réseau commercial de la société Scheuten en Rhénanie-du-Nord-Westphalie augmente les chances pour la région de se profiler comme un pôle novateur au niveau international.

### Les retombées

#### *Ambitions et opportunités*

Les systèmes photovoltaïques transforment l'énergie solaire en électricité, sans émission de CO<sub>2</sub>, et donc sans

29

contribuer à l'effet de serre. Rien que pour ce seul motif, l'énergie solaire est meilleure pour l'environnement que les combustibles fossiles comme le gaz naturel et le charbon. Cette énergie est en outre disponible partout dans le monde, et donc aussi dans les régions dépourvues de pétrole de gaz pour la génération d'énergie.

Actuellement, les systèmes solaires ne génèrent que 1 % de toute l'énergie mondiale. En raison de la demande croissante en énergie, il y a d'énormes opportunités pour les fabricants de systèmes solaires, mais il y a toutefois actuellement l'obstacle du prix relativement élevé des panneaux solaires, raison pour laquelle les pouvoirs publics néerlandais stimulent l'acquisition de ces systèmes avec des subventions. Les coûts de production des systèmes solaires baissent d'environ 20 % lorsque le marché double, raison pour laquelle l'énergie solaire devient aussi plus intéressante pour l'industrie.

#### *Valeur ajoutée sur le plan économique*

Solland Solar et Scheuten Solar espèrent pouvoir générer ensemble un chiffre d'affaires annuel de plus d'un milliard d'euros d'ici deux à trois ans.

#### *Renforcement de la compétitivité*

Si toutes les initiatives et projets prévus sont effectivement réalisés, on s'attend à ce que le moteur de croissance « systèmes d'énergie solaire » génère environ 2 000 emplois nouveaux dans le Limbourg. Dans le cas de

la société Solland Solar, entreprise à la croissance la plus rapide des Pays-Bas, le nombre de collaborateurs devrait passer de 350 à présent à 1000 en 2011. Scheuten Solar s'attend à terme à employer plus de 500 personnes pour la fabrication de cellules solaires à film fin. L'usine de silicium devrait occuper plus de 400 personnes.

### Ambitions pour le moteur de croissance

Les ambitions pour ce moteur de croissance se développent selon deux axes. Le premier est d'établir dans le Limbourg une chaîne d'approvisionnement complète pour les cellules photovoltaïques à base de silicium, autrement dit : production du silicium, fabrication des cellules, et assemblage et distribution des modules et systèmes à mettre en façade.

Le deuxième axe vise à développer le Limbourg en centre de connaissance de premier plan tant pour la technologie à base de silicium que pour celle à base de film fin, cela grâce aux sites de production et de recherche cités ci-avant des sociétés Solland et Scheuten. Il s'agit d'une base tout à fait appropriée pour l'établissement d'entreprises essaimées et le démarrage de nouvelles entreprises pouvant venir renforcer la composante technologique de ce pôle. Des établissements d'enseignement comme Hogeschool Zuyd, Fontys, ainsi que certains centres de formation régionaux (ROC) peuvent devenir pour ce secteur des fournisseurs importants de main-d'œuvre qualifiée dans tous les groupes de fonction.

Ce secteur développe précisément des projets pilotes très intéressants : une serre sans émission de CO<sub>2</sub>, mais aussi probablement une centrale énergétique solaire, qui peuvent en tant que projets de démonstration établir des liens utiles avec d'autres moteurs de croissance. Enfin, l'infrastructure en matière de connaissances doit être renforcée pour ce pôle. Il est très important de mettre en place une infrastructure R&D de qualité pour les cellules solaires à base de silicium et les applications afférentes.

#### Statut

Phase de développement et de mise en œuvre.

#### Instruments et acteurs

En coopération avec la LIOF, la Province examine les possibilités de mètres du capital à risque à disposition pour le développement de ce pôle. Un soutien actif des pouvoirs publics nationaux, sous quelque forme que ce soit, serait également le bienvenu pour ce secteur. La Province ne manquera pas d'insister sur ce point. Les mesures prises par nos pays voisins pour stimuler les secteurs prometteurs peuvent également être un exemple pour notre pays.

#### Planning

2008-2010.

## MOTEUR DE CROISSANCE 3 : RESEARCH & BUSINESS CAMPUS

Le site de Chemelot est un acteur important en Europe de l'Ouest lorsque l'on parle d'investissements dans des activités liées à la chimie, à la biochimie et aux matériaux haute performance. Il comporte deux entités : l'*Industrial Park* et le *Research & Business Campus*. Le site bénéficie d'une position centrale en Europe du Nord-Ouest, d'excellentes infrastructures et de la connexion de premier ordre. Il propose des matières premières, des bâtiments, des services et un campus novateur. Au départ un site industriel utilisé uniquement par l'entreprise DSM, la tendance va de plus en plus vers une zone d'activité multi-utilisateurs, avec une dynamique spécifique tant pour l'*Industrial Park* que le *Research & Business Campus*. Si dans le cas du Parc industriel la synergie réside principalement dans l'utilisation de l'infrastructure, des facilités communes et de l'approche intégrée en matière d'autorisations, la valeur ajoutée pour le *Research & Business Campus* se situe dans le rapprochement des collaborateurs de haut niveau d'institutions publiques et privées, ainsi que dans la création d'un environnement extrêmement novateur pour des entreprises qui coopèrent ouvertement les unes avec les autres (innovation offerte). Le site de Chemelot facilite ainsi de nouveaux investissements dans les activités de recherche ainsi que dans les jeunes entreprises novatrices et les industries chimiques. Mais Chemelot est davantage que la somme des éléments qui le constituent, car il s'agit d'une « chemical innovation community » dans laquelle les hommes et les entreprises partagent les connaissances et parviennent par le biais de partenariats

créatifs à de meilleures innovations et à une croissance industrielle accélérée.

La Province du Limbourg, DSM, Sittard-Geleen et les organisations syndicales ont conclu une convention pour la période 2005-2007 dans le but de poursuivre le développement de la communauté de Chemelot. Outre le lancement de plusieurs projets d'amélioration des infrastructures, le développement était principalement axé sur l'attrait de nouvelles entreprises. Au cours de cette période de trois ans, 27 nouvelles entreprises au total se sont établies à Chemelot pour créer ensemble 325 emplois directs ; 18 de ses 27 entreprises sont établies sur le campus et totalisent 190 emplois directs.

La clé de ce développement fructueux réside surtout dans la cohésion entre le parc industriel et le campus R&B de Chemelot, ainsi que dans les programmes d'innovation que l'entreprise DSM met en œuvre sur le campus. Les jeunes entreprises et les PME peuvent accélérer leurs innovations de manière substantielle en coopérant entre elles et avec une entreprise comme DSM. En l'occurrence, le secret réside dans le partage des connaissances et dans l'accès au marché par l'intermédiaire des réseaux mondiaux de DSM. La coopération entre DSM et l'Université de Maastricht a également connu une accélération grâce à ces évolutions. Les premiers résultats concrets sont la mise en place de programmes de coopération public -- privé comme le Biomedical Materials Program et le Maastricht Forensics Institute, tous deux ancrés au R&B Campus de Chemelot.

Le programme d'accélération 2008-2011 a de grandes ambitions pour concrétiser et nourrir l'augmentation d'échelle et l'accélération de ce développement fructueux du « R&B Campus » de Chemelot. DSM, l'UM et la Province négocient des investissements à grande échelle - si possible avec le soutien de la banque européenne d'investissement afin de développer le R&B Campus à Geleen pour en faire un site de recherche de niveau international. L'établissement Hogeschool Zuyd, qui est déjà actif dans les formations notamment dans le domaine des nanotechnologies, intensifiera la coopération avec les entreprises présentes sur le campus.

En bénéficiant d'un soutien national et provincial, les responsables du site de Chemelot et la Hogeschool Zuyd vont coopérer afin de stimuler l'implantation de nouvelles activités, de mieux harmoniser le monde de la formation et celui de l'entreprise, et aussi afin d'accroître la sensibilisation aux possibilités des nouveaux matériaux. De telles initiatives requièrent un engagement à long terme de toutes les parties concernées. Un partenariat public - privé assurant l'exploitation du campus traduit parfaitement l'idée d'innovation ouverte, et l'entreprise DSM, l'UM et la Province travaillent actuellement à sa définition. Le caractère unique réside d'une part dans le domaine correspondant au profil du campus, à savoir des entreprises et des instituts qui abordent la thématique des matériaux à partir des points communs entre la chimie et les autres pôles dans le Limbourg.

Simultanément, le campus est également ouvert aux pôles similaires dans les régions avoisinantes aux Pays-Bas et à l'étranger : technologies médicales et sciences de la vie, systèmes de haute technologie, agroalimentaire, automobile, imprimerie. Ces pôles peuvent à leur tour conclure des alliances stratégiques avec des entreprises sur le campus. En ce qui concerne l'entreprise DSM elle-même, cela correspond bien à des domaines privilégiés comme les matériaux biomédicaux, les emballages spéciaux, les revêtements fonctionnels, les produits semi-finis pour les produits pharmaceutiques ainsi que la biotechnologie blanche. Comme l'avons déjà indiqué, le R&B Campus fait physiquement partie du complexe industriel de Chemelot qui dispose d'une autorisation générale. Cela permet d'obtenir de nouvelles autorisations plus facilement et plus rapidement. Le site dispose également d'infrastructures de traitement des déchets, ainsi que de bâtiments, routes, infrastructures de sports et loisirs, restaurants d'entreprise, service de surveillance et pompiers.

Il va de soi qu'il faut avoir des infrastructures techniques et des laboratoires de pointe pour les simulations, pour l'ingénierie, et pour la production à petite échelle. Au sein d'un partenariat de DSM, Corus et Philips, une technologie dite de laboratoire virtuel a été développée en coopération avec FEI Company et le *Telematica Instituut*. Cela permet aux entreprises sur le campus et dans la région d'avoir un accès en ligne aux systèmes d'analyses de pointe de DSM Resolve ou d'autres entreprises et instituts. Il existe également des projets pour établir un laboratoire de

pointe et bien sécurisé à utiliser par des tiers. Chemelot et la haute école Hogeschool Zuyd participent au projet « High Chem & New Materials », un laboratoire d'essais sur le campus R&B qui sera utilisé comme centre de formation ainsi que pour la recherche et le développement au niveau professionnel. Ce laboratoire pourra être utilisé par exemple par des étudiants et des collaborateurs de PME pour qui ce genre d'infrastructure n'est pas souvent disponible. Le projet CHEMaterials Campus concrétise le principe de l'innovation ouverte. Selon ce principe, le campus de devenir le centre de gravité européen dans le domaine du développement des matériaux novateurs et des applications afférentes. On négocie également des accords sur les droits de propriété intellectuelle et sur les conditions dans lesquelles les entreprises et les institutions du campus R&B peuvent utiliser les brevets DSM, ainsi que l'expertise dans le domaine du capital à risque et du développement d'entreprises.

### Les retombées

#### Opportunités et ambitions

Pour le campus R&B, il existe notamment des opportunités dans les domaines suivants :

- performance materials : matériaux biomédicaux, emballages spéciaux, revêtements fonctionnels, systèmes à base de polymères pour l'industrie automobile ou bien pour les systèmes électriques et électroniques;

- sciences de la vie : produits intermédiaires pour les médicaments, ou bien pour les alicaments, biotechnologie « rouge »;
- biotechnologie « blanc ».

L'objectif avec le développement du campus R&B est de se classer parmi les trois meilleurs en Europe.

#### Valeur ajoutée sur le plan économique

Notamment dans le domaine des matériaux performants et des revêtements, ainsi que pour les produits semi-finis dans le domaine pharmaceutique.

#### Emploi

Passage de 1 000 postes à temps plein actuellement à plus de 2 000 après 2015 pour des travailleurs de l'économie de la connaissance.

#### Statut

En phase de développement.

#### Instruments et acteurs

La gestion du campus sera confiée à une société de développement encore à constituer et qui comportera un nombre limité d'associés. En tout cas, l'entreprise DSM et les pouvoirs publics provinciaux y participeront.

#### Planning

2008-2015.

## IV PÔLE AGROALIMENTAIRE

Le nord et le centre du Limbourg sont traditionnellement des régions d'agriculture et d'horticulture. L'importance de secteurs agricoles comme l'élevage et les cultures (blé, maïs) décline lentement, à l'instar de la tendance nationale. Par contre, il existe une forte croissance dans l'horticulture vivrière (fruits et légumes), et la production en serre en particulier est devenue un moteur de croissance important.

Avec l'est du Brabant et la région limitrophe *Agrobusiness Region Niederrhein* en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, le nord du Limbourg constitue la plus grande région horticole homogène en Europe. *Greenport Venlo* a été reconnu par les autorités nationales dans la cinquième note sur l'aménagement du territoire comme un pôle d'horticulture d'importance nationale, y compris avec le secteur de l'agrologistique.

Greenport Venlo comprend le complexe horticole de Roermond à Nimègue. Il assure à lui seul près d'un quart de la récolte totale de l'horticulture vivrière aux Pays-Bas. Les plus récentes prospectives de croissance pour l'horticulture sous serre prédisent une augmentation des surfaces horticoles dans le Limbourg de 920 hectares en 2008 à 1 500 hectares en 2015.

L'Université et le centre de recherche de Wageningen (WUR) coopère avec l'Université de Maastricht - et en particulier avec l'institut NUTRIM - dans le domaine de « l'alimentation saine ». NUTRIM étudie le rôle de l'alimentation

dans l'apparition, le traitement et la prévention des maladies chroniques comme le cancer, l'obésité et le diabète. KnowHouse et le centre d'innovation Gezonde Voeding établissent les contacts entre les fournisseurs adéquats dans le domaine des connaissances et la demande spécifique en matière de recherche de l'entreprise ou de l'organisation concernée. Cela permet de donner de nouvelles impulsions à l'innovation au niveau régional. La région dispose d'une offre suffisante en matière de formations professionnelles de niveau préparatoire, moyen et supérieur. En outre, l'Université de Maastricht met actuellement au point à Venlo les deux premières formations universitaires au niveau des mastères.

De nombreuses entreprises du secteur de la transformation alimentaire sont établies dans l'est du Brabant. L'une des plus grandes entreprises mondiales pour les graines destinées à l'horticulture, Nunhems, est établie dans le centre du Limbourg. De nombreux horticulteurs de la région sont au service du développement et des tests de nouvelles variétés. Dans le secteur horticole, le monde de la demande et celui de l'offre se rencontrent sur deux grands marchés, ZON et FloraHolland. De nombreuses innovations, depuis la culture jusqu'à la promotion des produits en passant par l'emballage, sont mises en oeuvre avec des groupes d'études d'horticulteurs et par l'intermédiaire de projets pilotes soutenus par des scientifiques. Des PME industrielles de la région sont actives dans le domaine de la sous-traitance.

Venlo est le plus important centre logistique sur l'axe Rotterdam/Anvers vers la région de la Ruhr. Cet aspect apporte une dimension unique supplémentaire à un secteur qui a absolument besoin d'un soutien logistique de pointe puisqu'il s'agit de livrer à temps des produits frais aux clients.

Le secteur du frais dans cette partie des Pays-Bas assure déjà 30 000 emplois et un chiffre d'affaires d'un milliard d'euros par an. L'ambition est de doubler ce chiffre d'affaires, ce qui est faisable si on rassemble les forces et si l'on anticipe sur les opportunités du marché ainsi que sur les souhaits des clients nationaux et étrangers.

Il convient également de prêter attention au renforcement mutuel de segments tels l'alimentaire et la santé, l'efficacité énergétique dans l'horticulture, et la logistique agricole. Toutes les parties concernées doivent investir dans ces secteurs, de sorte que cette région transfrontalière puisse acquérir une réputation de région horticole novatrice la plus avancée d'Europe. Greenport Venlo sera dénommé *Greenport VoedingsTuin van Europa*.

## MOTEUR DE CROISSANCE 4 : HORTICULTURE VIVRIÈRE

36

Greenport Venlo est à la fois la plateforme et l'enseigne d'un grand nombre d'activités, d'initiatives et de partenariats. Le fil conducteur pour le futur développement de ce secteur a été formulé dans une perspective : « Greenport Venlo, bloeiende regio » (= région florissante). Dans le secteur primaire et dans le pôle des produits frais, les tendances et les défis sont de nature différente. L'essentiel est de répondre aux tendances et aux exigences exprimées par le marché et le consommateur, notamment en produits sains, frais, faciles à utiliser, goûteux et sûrs. En l'occurrence, les points auxquels il faut rester attentif sont le renouvellement des produits, la qualité intrinsèque des produits (matière première utilisée), la valeur ajoutée, le traitement et la transformation, la commercialisation. Les producteurs doivent réagir aux évolutions du marché (comme les exigences des supermarchés) et du secteur logistique. Des modifications dans les moments de consommation (citons notamment la demande croissante de plats préparés et la tendance à manger de plus en plus à l'extérieur) conduisent également à des modifications sur le marché et dans les processus logistiques. Réagir à temps et de manière intelligente à ces évolutions détermine en partie les capacités concurrentielles futures. La durabilité est un autre facteur important. Il s'agit en l'occurrence d'éléments comme la consommation d'eau, l'efficacité énergétique et l'utilisation raisonnée des minéraux. Ce sont surtout les évolutions dans les serres à émissions neutres de CO<sub>2</sub> ainsi que dans les serres productrices

d'énergie (utilisation de la chaleur restante par des ménages et des entreprises dans les environs) qui sont au centre de la transition sur laquelle mise le secteur. Il convient aussi de prêter attention aux applications de nouveaux matériaux et des technologies de l'information. Les innovations techniques offrent des opportunités pour une meilleure automatisation et mécanisation, un réglage avancé des processus, ainsi qu'en matière d'encadrement et de contrôle plus précis des environnements de production. Cela permet d'obtenir une production certifiée, une optimisation des cultures ainsi que la traçabilité et une sécurité alimentaire garantie pour les produits. Les entrepreneurs du secteur ont besoin d'une professionnalisation plus poussée. Les entreprises gagnent en importance, il y a de plus en plus d'augmentations d'échelle. Les exploitations deviennent plus complexes à gérer, ce qui pose un dilemme car de nombreux horticulteurs sont par nature « des gens aux doigts verts ». Être un entrepreneur moderne et gérer son entreprise de manière durable, qu'il s'agisse d'une petite ou d'une grande exploitation, demande de nouvelles compétences. Les entreprises devront également apprendre à réagir aux modifications du marché de l'emploi (demande importante, offre réduite). Il faut éviter que d'autres secteurs accaparent la main-d'œuvre potentielle de l'horticulture, tant au niveau du management que pour la culture proprement dite. À défaut, la dépendance aux saisonniers étrangers pourrait devenir intenable.

37

Au vu de ce qui précède, il est crucial pour le développement du Greenport d'agir de manière énergique dans le domaine de l'embauche, de l'éducation et de la formation. Il est donc important que la Greenport Academy se développe pour devenir un partenariat officiel entre HAS, Fontys, UM et WUR, de manière à proposer dans la région des formations à tous les niveaux - depuis les cultures jusqu'à la logistique, et depuis la politique du personnel jusqu'à la promotion des produits. KnowHouse et le InnovatieCentrum Gezonde Voeding (ICGV) veilleront dans les années qui viennent au sein d'un salon des connaissances à mieux harmoniser l'offre en matière de formations de la part des universités et des autres institutions et les connaissances réclamée par les entreprises. Cela devrait bénéficier à la capacité d'innovation des entreprises en question.

Une harmonisation entre les pouvoirs publics devrait veiller à ce que les plans de développement régional repris dans le projet « Klavertje 4 » créent les meilleures conditions pour l'établissement de connaissances et d'activités novatrices. Cela vaut en particulier pour le site « Innovatoren » qui sera réalisé bientôt à Greenpark Venlo. C'est en effet dans ce complexe que des instituts de recherche et des entreprises novatrices pourraient profiter d'opportunités dans les domaines présentant des points communs entre l'horticulture et l'énergie, la logistique et la technologie. Un fonds d'aide sera mis en place pour les projets ciblés sur ces domaines.

La Floriade 2012, organisée à Greenpark Venlo, sera l'occasion saisie pour attirer l'attention au niveau européen sur le « Greenport Tuin van Europe ». La Floriade est l'occasion par excellence pour susciter l'intérêt des acteurs concernés ainsi que des PME pour la région. Concrètement, ceux-ci pourront créer des entreprises essaimées sur le site de Greenport Park.

Un programme d'aide spécial sera mis en place pour l'agrologistique, axée sur les opportunités et les solutions novatrices. Il sera bien entendu également prêté attention aux évolutions dans le secteur logistique de manière générale, notamment en matière d'écologie et d'économie des transports. Toutefois, l'agrologistique pose des critères spécifiques, notamment en raison de la petite échelle de nombreuses entreprises de l'horticulture vivrière. Dans ce secteur, les mots-clés de l'avenir sont : création de pôles, mises en relation, gestion en régie. En ce qui concerne la création de pôles, l'accent porte sur les parcs « d'agribusiness ». Pour les mises en relation, il s'agit d'une coopération optimale du transport par voie fluviale, par route et par rail, de manière à mettre en place des concepts de transport efficaces et moins polluants. En matière de gestion, l'accent porte sur l'extension de la fonction de régie. L'environnement doit offrir aux entrepreneurs l'espace physique et virtuel nécessaire à leurs activités. Il s'agit notamment d'une intégration spatiale bien réfléchie des

activités, mais également d'infrastructures modernes pour les échanges de données et la communication en ligne.

Les producteurs de l'horticulture sous serre peuvent bénéficier d'un soutien spécifique en faisant appel au centre de documentation « Kenniscentrum Glas » mis en place en 2005 pour le secteur des entreprises verrières. Ce centre joue un rôle pivot dans le domaine des formations et des avis techniques sur des questions touchant spécifiquement au verre.

Des projets sont mis en oeuvre dans le domaine dit de la création de valeur pour le secteur de l'agroalimentaire. Les projets repris dans ce programme découlent d'un document stratégique de 2006 du groupement des entrepreneurs de Greenport Venlo.<sup>5</sup>

Les éléments centraux sont en l'occurrence le « Greenport Servicepunt » et les « Fresh Centers of Excellence » qui avancent des propositions pour la création d'une valeur ajoutée aux produits horticoles.

### Les retombées

#### *Ambitions et opportunités*

Concentration des forces au sein du salon des connaissances de Greenport Venlo. Mais aussi : focalisation sur les développements au niveau international et recherche de synergies avec les thèmes de l'alimentation et de la

<sup>5</sup> Ondernemersinitiatief Greenport Venlo (2006)

santé, de l'énergie et de l'horticulture, ainsi que de l'agrologistique. Si chaque acteur qui porte des responsabilités dans le secteur recherche et concrétise de telles synergies, en étant également disposé à y investir, il y aura alors suffisamment d'opportunités pour faire de Greenport Venlo une perle du monde de l'agroalimentaire. Greenport Venlo sera dénommé Greenport VoedingsTuin van Europa.

#### *Valeur ajoutée sur le plan économique*

Le secteur du frais dans cette partie des Pays-Bas assure déjà 30 000 emplois et un chiffre d'affaires d'un milliard d'euros par an. L'ambition est de faire passer ce chiffre d'affaires à deux milliards.

#### *Emploi*

Selon les estimations, Greenpark Venlo devrait permettre la création de deux à trois mille nouveaux emplois.

#### **Statut**

Les projets prévus pour Greenport Venlo sont dans une phase préparatoire. Le projet des « Innovatoren », le cœur immanquable de Greenport, est sur le point d'être concrétisé. D'importants partenaires dans le domaine des connaissances sont actuellement recrutés. Le développement du pôle de l'agroalimentaire bat son plein.

### **Instruments et acteurs**

La province joue un rôle de tout premier plan au sein de Greenport Venlo, et le développement régional au sein du projet Klavertje 4 est une responsabilité provinciale en matière d'aménagement du territoire. La Province estime en outre qu'un rôle de régisseur de l'infrastructure des connaissances lui revient. Le rapprochement des partenaires en matière de connaissances peut accélérer les évolutions de Greenport Venlo.

Enfin, la Province joue un rôle dans la mise en œuvre du programme « Waarde Creëren ». La Province peut faire pression sur d'autres pouvoirs publics, mais peut aussi soutenir le programme sur le plan financier.

### **Planning**

Le pôle de l'agroalimentaire poursuivra pleinement son développement également après la Floriade de 2012.

# V

## FACTEURS DE SUCCÈS DÉTERMINANTS

40

Les moteurs de croissance ne peuvent fonctionner comme un stimulant de l'innovation et de la croissance que si les conditions sociales et économiques sont favorables. Dans le cadre du présent programme d'accélération, nous n'aborderons que les facteurs de succès vraiment déterminants. Font notamment partie de ces facteurs cruciaux des pouvoirs publics qui assument un rôle de stimulation et de facilitation, ainsi que la présence d'un réseau d'instituts de recherche fonctionnant de manière satisfaisante. Toutefois, le facteur de succès de loin le plus important est l'imbrication des moteurs de croissance dans un secteur des petites et moyennes entreprises de qualité, diversifié et novateur.

### PME sans frontières : pépinière et filet de sécurité

Les petites et moyennes entreprises sont la colonne vertébrale de n'importe quelle économie. Dans le paysage économique, elles fonctionnent comme une pépinière et un filet de sécurité, comme une fratrie et un bassin de sauvegarde. Le secteur des PME apporte les éléments essentiels qui permettent la naissance des grands pôles économiques, des moteurs de croissance et des multinationales. Et lorsque les grandes entreprises ou des secteurs spécifiques connaissent des périodes de turbulences, que ce soit en raison de la conjoncture ou des délocalisations, c'est le secteur des PME qui amortit

les chocs. Bien que les rapports entre un moteur de croissance et le secteur régional des PME soient parfois très indirects, le moteur de croissance ne peut pas fonctionner sans les petites et moyennes entreprises, et il ne serait en outre pas né sans elle.

L'inverse est aussi parfois vrai. Le secteur des PME ne peut pas exister sans le moteur de croissance, sans les grandes entreprises, sans les multinationales. La vitalité d'une économie dépend du *relief* du paysage économique, lequel assure la dynamique, les flux de marchandises, de services et d'informations, et par là-même les effets multiplicateurs.

Un programme d'accélération, même s'il se concentre en majeure partie sur l'identification et le développement des moteurs de croissance, ne peut donc pas négliger la nécessité qu'il y a de stimuler l'innovation, la résistance et la diversité du secteur des PME. C'est la raison pour laquelle ce secteur a besoin d'investissements importants en matière d'innovation, de soutien aux jeunes entreprises de l'économie de la connaissance et de la préservation des entreprises existantes. C'est la raison pour laquelle un programme générique a été développé en coopération avec les PME dans le but de soutenir les entreprises du secteur industriel et de la prestation de services. En l'occurrence, la notion clef est celle de l'innovation ouverte. Les jeunes entreprises de l'économie de la connaissance doivent être soutenues car elles constituent la base d'un secteur des PME novateur, et des orga-

nismes tels que Syntens et LIOF jouent un rôle-clé en la matière.

### Pionniers et s uiveurs

Le soutien apporté par le présent programme d'accélération au secteur des PME se concentre sur la mesure dans laquelle le secteur lui-même peut et souhaite innover, avec les grandes entreprises si nécessaire.

Pour les pionniers, à savoir les PME qui peuvent et veulent innover, il existe trois programmes permettant d'obtenir des avis ou de la main-d'œuvre (à concurrence de 30 000 € et une contribution de 35 %), ou de financer des développements de produits en commun ou propres à l'entreprise (à concurrence d'un million d'euros et une contribution de 45 %). Il s'agit en l'occurrence de régimes d'aide qui requièrent une contribution propre substantielle de la PME.

Plusieurs mesures d'aide sont disponibles pour les suiveurs, c'est-à-dire les PME qui souhaitent innover mais qui ne peuvent pas aborder cet aspect de manière systématique. Il peut s'agir par exemple de chèques destinés à acheter des avis ou des connaissances, ou de programmes pour de l'innovation stratégique centrés sur l'élaboration d'agendas en la matière. On peut citer dans ce contexte le projet I-zone de la société de développement LIOF, qui est l'abréviation pour innovation zone, et qui rassemble des entreprises pour qu'elles développent de nou-

41

veaux produits sur la base des évolutions technologiques et de la société.

Le recours à cet ensemble de mesures d'aide est générique, et est donc accessible à tous les secteurs. L'apport de Syntens et de la LIOF visera notamment à ce que les entreprises du secteur industriel et de la prestation de services utilisent ces programmes d'aide et qu'elles puissent être reprises le cas échéant (par exemple dans la I-zone) dans les évolutions des moteurs de croissance en qualité de fournisseurs et de codéveloppeurs. Le soutien aux jeunes entreprises de l'économie de la connaissance ainsi que la succession des entreprises au sein du secteur des PME sont également des points d'attention généraux pour lesquels un programme spécial a été mis en place, « *MKB TakeOver* ».

### Frontières sans obstacles ?

À première vue, l'ensemble des mesures prises en faveur du secteur des PME par l'intermédiaire de la LIOF et de Syntens est adéquat. Ces mesures s'adressent toutefois et surtout aux entreprises « nationales », alors que selon les recommandations de la Commission Hermans (et la réponse déjà citée du ministre Ter Horst) il s'agit précisément d'avancer de manière concrète dans la stimulation des activités économiques au niveau transfrontalier. Beaucoup reste encore à faire dans ce domaine. En 2008, les frontières nationales représentent toujours des obsta-

cles lorsqu'il s'agit d'entreprendre au niveau transfrontalier. Quelques exemples :

- les travailleurs frontaliers sont encore trop souvent lésés en matière de retraite ;
- le montant des allocations familiales est fixé par le pays dans lequel on travaille et non pas par le pays de résidence, ce qui peut provoquer des situations difficiles ;
- le manque d'harmonisation entre les régimes et les taux de TVA peut empêcher les entreprises de s'établir dans le pays de leur choix ;
- la personne qui souhaite créer une entreprise où s'établir comme indépendant en Belgique est confrontée à une multitude d'obligations administratives (LIMOSA, E111) ;
- la reconnaissance mutuelle des diplômes, certificats et autres est encore insuffisante.

Ces obstacles sont loin de pouvoir tous être supprimés à brève échéance. L'intervention de l'État central sera nécessaire dans de nombreux cas, indépendamment du fait que les pays parviennent à des accords au niveau européen. Il convient toutefois de commencer par mettre ces problèmes à l'ordre du jour.

### Valorisation sociale et économique des connaissances

Dans le positionnement du Limbourg en tant que Région d'excellence technologique au niveau européen, les *sciences de la vie* jouent un rôle crucial, ce qui n'a rien d'étonnant car aucune région scientifique ne connaît un développement aussi rapide. D'innombrables avancées ont permis un rapprochement jusqu'alors inédit entre des disciplines scientifiques qui étaient jusque-là séparées. L'impact sur nos vies, notre prospérité et notre bien-être peut à peine être surestimé, d'autant plus que ces avancées ne se limitent pas à la recherche fondamentale. Cette recherche est d'une importance cruciale, mais c'est toutefois et surtout sa *valorisation* qui fait naître des opportunités pour la société et l'économie. Notre santé et notre bien-être bénéficient des nouveaux traitements et méthodes de diagnostic dans le domaine de l'oncologie, de la thérapie cellulaire, des maladies cardio-vasculaires et des sciences neuronales. Il en va de même pour notre prospérité, si du moins nous réussissons à maintenir dans la région les activités liées aux sciences de la vie.

### Triple hélice

Dans ce contexte, les instituts de la connaissance comme les universités et les écoles supérieures sont des éléments indispensables. Ils ont toujours eu une grande

influence sur les processus en matière d'innovation, mais cette influence se limitait dans le passé principalement à la phase débutante : la création de la connaissance. Dans une mesure croissante, ces instituts se sont toutefois développés pour devenir des partenaires dans l'ensemble de la filière : de la création de la connaissance à son exploitation en passant par son transfert. Le modèle d'innovation linéaire cède en l'occurrence la place à un modèle dit de *triple hélice* qui part d'une spirale créative dans laquelle des instituts de recherche publics, des entreprises et des pouvoirs publics se renforcent mutuellement et contribuent à chaque phase (création, diffusion, exploitation) à la capitalisation des connaissances. À bien des points de vue, ces instituts jouent également un rôle crucial dans le renforcement de la capacité régionale en matière d'innovation. Des études ont démontré le lien très clair qui existe entre la présence d'instituts de recherche scientifique (publics) et le degré d'innovation d'une région. Il a également été démontré que l'impact positif sur le développement d'une région sera plus important au fur et à mesure que les centres de connaissances auront eux-mêmes un caractère d'entreprise plus prononcé. Par ailleurs, il s'avère que la recherche universitaire dans une région n'a un effet positif sur la capacité d'innovation de la région en question que s'il y a suffisamment d'interaction entre la recherche académique d'une part, et des activités high-tech d'autre part. Dans ce contexte, on peut penser non seulement à des multinatio-

nales, mais aussi un réseau de jeunes entreprises de haute technologie. En raison de leur origine (entreprise essaimée d'instituts de recherche ou d'entreprises des sciences de la vie de la région), ces jeunes entreprises ont souvent un fort sentiment d'appartenance régionale. Elles offrent des perspectives de carrière à du personnel hautement qualifié, et constituent ainsi un moyen d'empêcher la fuite des cerveaux. En outre, l'environnement des universités et des hautes écoles attend à bon droit une contribution substantielle au développement de l'économie de la connaissance. Les principaux instruments en la matière sont la commercialisation de la propriété intellectuelle, les actions en faveur de l'esprit d'entreprise (maintenir les étudiants dans la région) et le développement d'entreprises essaimées du secteur de la connaissance sur la base d'un acquis universitaire.

### Développement et maintien des talents

La disponibilité d'un nombre suffisant de salariés du secteur des connaissances est indispensable pour réaliser les ambitions posées par le présent programme d'accélération en matière d'innovation. En l'espèce, l'évolution démographique n'y est pas favorable. La population du Limbourg vieillit plus rapidement et plus tôt que celle des autres provinces des Pays-Bas, et notre province est la première à connaître une dépopulation. Il existe une

menace de pénurie en travailleurs du secteur des connaissances, tant sur le plan de la quantité que de la qualité, si aucune mesure n'est prise pour modifier les tendances actuelles. L'arrivée de jeunes talents d'autres régions, pays et continents, que le Limbourg doit en grande partie à la force d'attraction de ses instituts de recherche, ne sera pas suffisante pour compenser cette pénurie si ces talents ne sont pas ensuite maintenus dans la région. Il est bien sûr réjouissant de constater que les jeunes diplômés du Limbourg sont des citoyens du monde et que leurs qualifications leur permettent de trouver un travail partout. Il serait encore plus réjouissant de voir ces citoyens du monde trouver leur emploi global dans leur région !

Actuellement, la région ne parvient pas à atteindre cet objectif. Il est nécessaire d'élaborer des programmes dynamiques afin de réhabiliter les travailleurs inactifs (innovation sociale), pour attirer les travailleurs de la connaissance d'autres régions, pour améliorer l'harmonisation entre l'offre et la demande en salariés du secteur des connaissances, et pour maintenir les talents dans la région.

### **Innovation sociale**

La question de l'innovation sociale se trouve ainsi mise à l'ordre du jour. Dans ce contexte et pour la période 2008-2011, l'attention se focalise sur le développement

et la conservation des talents dans la région et - dans la mesure nécessaire - sur l'attrait de salariés du secteur des connaissances extérieurs à la région (tant au niveau national qu'international). En l'espèce, il est important de proposer des opportunités de développement dans une perspective eurégionale. L'intensification des échanges d'étudiants et les mesures en faveur d'études dans des instituts de haut niveau au sein de la région d'excellence technologique y contribueront. Il est en outre crucial de promouvoir la région de manière univoque afin de pouvoir attirer des salariés du secteur des connaissances au niveau international.

Afin d'ancrer de manière durable le développement du thème de l'innovation sociale, il existe un projet de création d'un institut de haut niveau en charge de ces matières au sein de l'université de Maastricht (Maatschappelijk Topinstituut Sociale Innovatie). Outre ses missions de recherche et d'enseignement, un tel institut devra également avoir une fonction d'interface. En plus de la génération de connaissances, l'objectif est en effet de concrétiser de manière durable des projets d'innovation sociale en étroite coopération avec les pouvoirs publics, les entreprises et d'autres instituts de recherche.

### **Soutien des pouvoirs publics**

Chacun des moteurs de croissance repris dans ce programme d'accélération 2008-2011 requiert des investis-

sements importants au cours des années à venir. Les plans ont été finalisés, la volonté y est, il s'agit à présent de retrousser ses manches et de mettre les plans en œuvre de manière systématique. Les pouvoirs publics, c'est-à-dire l'État, la Province et les communes, jouent en l'occurrence un rôle important.

La Province du Limbourg et les acteurs concernés par les moteurs de croissance ont convenu pour chacun de ces moteurs de croissance de former une équipe de projet placée sous la responsabilité d'un manager de projet. Celui-ci recevra les moyens et le mandat pour mettre le projet en œuvre conformément aux planifications. Les responsables de projet rapporteront à la direction des organisations concernées et auront la possibilité de résoudre rapidement les problèmes.

La Province apporte son soutien et facilite l'émergence des moteurs de croissance. Pour chacun des moteurs de croissance, le rôle que la Province jouera ou pourrait jouer sera défini. De leur côté, les responsables de chacun de ces moteurs de croissance s'engageront à les réaliser de manière concrète.

En sa qualité d'intermédiaire entre la région et l'État central, la Province établira avec les responsables des moteurs de croissance un agenda des accords qui seront à conclure avec les pouvoirs publics néerlandais afin que

le présent programme d'accélération soit une réussite. Un point de préoccupation sera la problématique de la coopération et des activités au niveau transfrontalier. En l'espèce, un échéancier spécifique sera convenu à court terme avec les pouvoirs publics néerlandais. À cet égard, un soutien de l'État central est attendu. Non seulement ce soutien a été promis au Limbourg en termes généraux, mais l'État y a également tout intérêt. En effet, chacun des moteurs de croissance abordés dans le programme d'accélération a un impact important sur l'ensemble de l'économie néerlandaise.

# CONSEIL CONSULTATIF DU PROGRAMME D'ACCÉLÉRATION DU LIMBOURG

46 Composition du Conseil consultatif du Programme d'accélération du Limbourg :

M. G. Boxhoorn (Solland Solar)  
M. G. Broos (Orbis)  
M. H. Hoogervorst (Bureau de programmation Programme d'accélération du Limbourg)  
M. B. Keulen (syndicat De Unie)  
M. J. Lamkin (SBE)  
M. G. Peeters (hôpital universitaire Maastricht)  
M. J. Ritzen (Université de Maastricht)  
M. J. Schneiders (DSM)  
M. J. Teelen  
M. J. Verhagen (LIOF)  
M. H. Vrehan (Province du Limbourg) *président*

## Bibliographie

Blind, K. & Grupp, H. (1999). *Interdependencies between the Science and Technology Infrastructure and Innovation Activities in German Regions: empirical findings and policy consequences*. Research Policy, vol. 28, pp. 451-468

Debackere, K. (2002). *Innovatiegedreven Regionale Ontwikkeling: de rol van kenniscentra*. In: Debackere, K. & De Bondt, R. (2002) Leuven Research & Development. 30 jaar doorbraak en innovatie aan een ondernemende universiteit

Derks, W., J. Hensgens & J. Nieuweboer (2003). *Bevolking Limburg 2004–2035*. Maastricht: ETIL. <http://www.etil.nl>

Derks, W., P. Hovens & L. Klinkers (2006). *Structurele bevolkingsdaling, een urgente nieuwe invalshoek voor beleidsmakers*. La Haye : Raad voor Verkeer en Waterstaat/Conseil VROM

EnergieTransitie Platform Duurzame Elektriciteitsvoorziening. (2007). *Naar een Duurzame Elektriciteitsvoorziening. Transitiepad fotovoltaïsche zonne-energie*. Utrecht : SenterNovem

Hermans, L. et al. (2007). *De toekomst van Limburg ligt over de grens*. Avis de la Commission Hermans. Maastricht : Province du Limbourg.

Horst, G. ter (2007a). *Binnenlandse bestuurskracht Europa*. Courier du 18 septembre 2007 du ministre de l'Intérieur et des Relations au sein du Royaume adressé à la deuxième Chambre du Parlement. La Haye : Deuxième Chambre, année 2007–2008, 31 200 VII, n° 4, pp. 4–5

Horst, G. ter (2007b). *Reactie op het rapport van de Commission Hermans*. Courier du 6 novembre 2007 du ministre de l'Intérieur et des Relations au sein du Royaume adressé à la deuxième Chambre du Parlement. La Haye : Deuxième Chambre, année 2007–2008

Innovatieplatform (2006). *Kennisinvesteringsagenda 2006–2016*. La Haye : Innovatieplatform.

Maastricht UMC+ (2007). *Focus en ketens. Onderzoek en topreferente zorg in Maastricht UMC+*. Maastricht: Maastricht UMC+.

Ministère de l'Économie (2004). *Pieken in de Delta. Gebiedsgerichte economische perspectieven*. La Haye : Ministère de l'Économie

Ministère de l'Économie (2006). *Pieken in Zuidoost-Nederland. Uitzicht op de top*. La Haye : Ministère de l'Économie

Ondernemersinitiatief Greenport Venlo (2006). *Ambities in Fresh & Food*. Rapport des entrepreneurs septembre 2006. Venlo : OGV

Porter, M. (1995). *The Competitive Advantage of Nations*. New York: The Free Press

Province du Limbourg (2007). *Investir et créer des liens. Coalitieakkoord 2007–2011*. Maastricht : Collège de la Députation permanente de la Province du Limbourg néerlandais

REA (2006). *Vergrijzing is een verborgen zegen*. Avis du Conseil des conseillers économiques (REA) suite à la Loi de finance 2007

Regiegroep Chemie (2006). *Businessplan Sleutelgebied Chemie*. Leidschendam : Regiegroep Chemie

Regiegroep Technologische Topregio Limburg (2004). *Limbourg, een toekomst met kennis*. Maastricht : Province du Limbourg

Reichert, S. (2006). *The Rise of Knowledge Regions: Emerging Opportunities and Challenges for Universities*. Bruxelles : European University Association

Salter, J. & Martin, B. (2001). *The Economic Benefits of Publicly Funded Basic Research: a Critical Review*. Research Policy, vol. 30, pp. 509-532

Comité de pilotage/bureau de programmation Programme d'accélération (2007). *Jaarverslag 2006*. Maastricht : Province du Limbourg

Comité de pilotage/bureau de programmation Programme d'accélération (2008). *Jaarverslag 2007*. Maastricht : Province du Limbourg

Groupe de travail programme d'accélération (2005). *Versnellingsagenda 2005. Limburg op weg naar 2012*. Maastricht : Province du Limbourg

Tindemans, P. (2004). *Een Innovatieregio EL(L)MA*. La Haye : Global Knowledge Strategies & Partnerships

Universiteit Maastricht & academisch ziekenhuis Maastricht. (2007). *Focus en ketens. Onderzoek en Topreferente Zorg in Maastricht UMC+*. Maastricht : Universiteit Maastricht & academisch ziekenhuis Maastricht

Varga, A. (1998). *University Research and Regional Innovation*. Dordrecht : Kluwer Academic Publishers

47

## Achevé d'imprimer

Une édition du Programme d'accélération du Limbourg

*Concept :*

Bureau de programmation du Programme d'accélération

*Texte de base :*

Peter Tindemans

*Rédigé par :*

Derix\*Hamerslag, Beek

*Coordination et réalisation :*

Cindy Nieland-Cremers

*Rédacteur en chef :*

Henk Hoogervorst

*Photographie :*

Chemelot, Hart en Vaat Centrum Maastricht UMC+/Studiopress, Greenport Venlo

*Conception :*

Vermeulen/Total Identity, Landgraaf

*Impression :*

Van Hooren, Heerlen

*Traduction :*

Balance Texts & Translations, Maastricht

*Ont collaboré à cette publication :*

Raoul Bakkes  
Gosse Boxhoorn  
Guus Broos  
Jan Cobbenhagen  
Anouk Courage  
Mat Daemen  
Piet Daemen  
Ermo Daniels  
Harrie Deckers  
Harrie Fekkers  
Martin Fleuster  
Ruud Geerlings  
Leon Giesen  
Ad Gordijn  
Peter Hamerslag  
Andrea Heide  
Annemie Hermans  
Henk Hoogervorst  
Ilona Jahae

Michel Jacobs  
Noud Janssen  
Loes Klaasse  
Bert Keulen  
Jos Kleinjans  
Loek Kusiak  
Philippe Lambin  
Jan Lamkin  
Han Laumen  
Frank van Lissum  
Dries Lodewijks  
Jan Maatjens  
Cindy Macheels  
Willem Mattens  
Cindy Nieland  
Ron Ogg  
Tom Orval  
Guy Peeters  
Roger Peters

Bas Peusens  
Jacqueline Pisters  
Orlando de Ponti  
André Postema  
Roosmarije Reneman  
Jo Ritzen  
Frank Schaap  
Jos Schneiders  
Jan Smeelen  
Jacques Teelen  
Peter Tindemans  
Jérôme Verhagen  
Thomas Voncken  
Herman Vrehen  
Wim Weijnen  
Pascalte Wetzels  
Marcel Wijers  
Bert de Wit  
Emiel Wouters